

Hausse de 2 % pour les taxes

Écrit par DA FONTE VALERIE

Dimanche, 05 Avril 2015 09:30 - Mis à jour Lundi, 06 Avril 2015 08:41

Il y a quelques années en arrière, la dotation de l'Etat était égale voire supérieure aux impôts locaux. Aujourd'hui, c'est l'inverse, on compte 198 900 euros d'impôts et 107 270 de dotation, les dotations sont en baisse (moins 7 000e pour cette année, baisse qui va se poursuivre sur les prochaines années).

Aussi, afin de maintenir un niveau de croissance constant, il a été décidé d'appliquer une hausse de 2% sur les trois taxes. A Saint-Médard, les taux sur la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti sont bas comparativement à la moyenne du canton et du département.

Taxe d'habitation = 7.36% soit un produit attendu de 83 978 euros, taxe foncier bâti = 14.63% soit un produit attendu de 100 274 euros et taxe foncier non bâti = 36.53% soit un produit attendu de 14 722 euros.